

Le Château de Pfeffingen et les comtes de Thierstein

Autor(en): **Maitre, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **20 (1915)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHATEAU DE PFEFFINGEN

ET LES

COMTES DE THIERSTEIN

par L. MAITRE, curé

On n'est pas fixé sur la date exacte où fut bâti le château de Pfeffingen. Selon toute probabilité, il ne doit guère remonter au-delà du XII^e siècle. Le pays, il est vrai, était habité bien auparavant, car on trouve le nom de *Faffinga* en 793 ; en 1140, on écrit *Feffingen* ; en 1212 *Pheffingen*. Les plus anciens documents et le nom même de *Feffingen*, font supposer qu'une localité, village ou hameau, exista avant le château. Celui-ci est situé sur le dernier contrefort du Blauenberg, au sud de Bâle. Ses ruines imposantes dominant sur la gauche la vallée de la Birse, juste en face du village de Duggingen, qui est sur la rive droite de cette rivière. Le rocher qui lui sert d'assise est inaccessible du côté du midi ; au nord, à l'est et à l'ouest, la forteresse était protégée par un fossé artificiel et de solides murs d'enceinte. On y avait accès par trois portes, dont les restes sont bien visibles et dont nous aurons à faire la description au cours de cette monographie. Malgré les dires de Quiquerez et d'autres auteurs qui l'ont suivi, on n'y voit pas trace de construction romaine. A en juger par ce qui en reste, le noble manoir doit son origine, comme tant d'autres châteaux des environs de Bâle, à la nouvelle organisation que subit le pays lorsqu'il passa définitivement des derniers rois de Bourgogne à l'empire germanique.

Le château de Pfeffingen fut le séjour de toute une lignée, puis la demeure habituelle des comtes de Thierstein, dont l'histoire est inséparable de leur castel préféré. Une tradition rapportée par Wurstisen veut que Pfeffingen ait été donné par l'empereur Henri II, à l'église de Bâle, avec plusieurs autres seigneuries. Dès lors, en

effet, on voit que les territoires situés sur la rive gauche de la Birse jusqu'au nord du Blauenberg sont propriétés de l'Evêché et plusieurs sont donnés en fiefs. Les premiers nobles de Pfeffingen obtinrent cette terre probablement de cette manière ; ils en prirent le nom et selon toute apparence, construisirent le château. *Notkerus* de Pfeffingen est indiqué comme bienfaiteur de l'Eglise de Bâle en 1135 et en 1140 ; le même noble (*vir nobilis*) fait aussi des donations à l'abbaye de Beinwil. Ces largesses font supposer qu'il fut le dernier de sa lignée et n'eut point d'héritiers ; en tout cas cette famille disparaît vers le milieu du siècle.

Le fief passa alors à un petit-fils d'*Udelhard* de Soyhières, qui figure aussi parmi les insignes bienfaiteurs de Beinwil. La fille d'*Udelhard*, *Bertha*, avait épousé le fils du comte *Rodolphe IV* de Homburg-Thierstein. Elle apporta en héritage à son mari les terres de sa famille situées dans la vallée de la Lüsselle, où s'élevait, près de Büsserach, le château de Thierstein. Ce manoir s'appela dès lors *Neu-Thierstein*, pour le distinguer de *Alt-Thierstein*, situé dans le Fricktal ; le nouveau seigneur prit lui-même le nom de comte de Thierstein. Cet héritage auquel était joint le droit d'avouerie du couvent de Beinwil fut donc le noyau d'une nouvelle seigneurie, à laquelle s'ajoutèrent beaucoup d'autres possessions. Mais ce qui valut à cette maison déjà rattachée à l'Evêché, une grande influence dans la vallée de la Birse, fut le fief de Pfeffingen.

Bien qu'un témoignage explicite manque à ce sujet, il est certain que le comte *Rodolphe I* de Thierstein possédait ce fief ; car peu d'années après sa mort, son fils, *Rodolphe II*, apparaît comme seigneur de Pfeffingen. En l'année 1235, il garantit par un acte un arrangement à propos d'une terre sise à Pfeffingen. L'acte cite un *Bourkard, Schaffnerius* de Pfeffingen, comme intendant ou gérant du comte. Cette charge de procureur, ou dispensier, semble avoir été héréditaire dans cette famille, qui l'occupa pendant un siècle. Déjà *Conrad* de Pfeffingen est témoin, en 1212, d'un arrangement conclu, par les soins du duc Bertold de Zäringen, entre le couvent de Beinwil et le comte de Thierstein ; ce Conrad aurait été, en la circonstance, comme chargé d'affaires du comte Rodolphe I de Thierstein.

Dans la suite, il ne resta de cette lignée des Schaffnerius qu'une fille qui épousa un *Wider* et apporta sans doute à son mari les privilèges de sa maison, notamment la charge de procureur des comtes de Thierstein. Le nouvel intendant ne prend plus le nom de Schaffnerius, mais celui de *Wider de Pfeffingen*. Cette famille

avait le rang d'écuyer noble. Les Wider portaient d'argent barré d'azur au demi-lis de même, et comme cimier, un infule d'argent au demi-lis d'azur. Ces armoiries sont restées celles du baillage de Pfeffingen.

La lignée des Wider s'éteint vers le milieu du xv^e siècle. A côté de ces Schaffnerii, ou intendants, apparaissent aussi des baillis des comtes de Thierstein, du nom de Friese, qui s'intitulent écuyers nobles de Pfeffingen. Les seigneurs d'Asuel possédaient aussi des biens à Pfeffingen. Bourquard d'Asuel ruiné vendit, le 8 juin 1241, avec son château familial, un domaine sis à Pfeffingen à l'évêque de Bâle, Lutold d'Arbourg.

Les comtes de Thierstein, plus à l'aise près de Bâle que dans leur castel de la Lüssel, firent de Pfeffingen leur résidence habituelle. Leurs faits et gestes y sont attestés par des documents remontant au xiii^e siècle. Le comte Rodolphe II ratifie et scelle l'acte d'achat par lequel Pierre de Sins et Ulrich Gessler acquièrent des biens de son vassal Bourquard Leysso (1250). Outre l'intendant du comte, apparaissent comme ses serviteurs en sa seigneurie de Pfeffingen, un P. Pfirter, et plus tard, un Bourquard d'Esche (Aesch) en 1255. Rodolphe approuve la donation que son intendant Berchtold fait au couvent de Petit-Lucelle ; cette donation, du consentement de sa femme et de ses enfants, consistait en son meilleur cheval avec son harnachement au cas où le dit Berchtold succomberait à la guerre. Ce même comte Rodolphe II signe en son château de Pfeffingen l'autorisation accordée à son fidèle gérant, le chevalier Berchtold Schaffner (*dilectus ministerialis sen vassalus noster*) de vendre un droit de bailliage au couvent de Beinwil (1295).

C'est le premier des comtes de Thierstein revêtu du titre de comte palatin (*comes palatinus*) de l'Église de Bâle, titre qui resta héréditaire dans cette maison, jusqu'à son extinction. Son frère, Simon de Thierstein, devint le chef de la branche cadette des Thierstein-Farnsburg. La branche aînée représentée par Ulrich, Rodolphe III, Walram, possède, comme fiefs de l'évêque, le domaine d'Aesch avec le château et l'église de Pfeffingen, les châteaux de Frohburg et d'Engenstein, la moitié d'Angenstein ; en biens propres, elle possédait les anciennes terres de la famille situées dans les vallées de la Lüssel et de la Birse, ainsi que le titre héréditaire de comte palatin de la cathédrale de Bâle.

Le comte Walraf qui, le 29 juin 1330, avait fait des donations importantes à l'abbaye de Beinwil, dont les Thierstein étaient avoués, eut des démêlés avec son suzerain direct, l'évêque de Bâle,

Jean de Châlon. Celui-ci assiégea la forteresse de Pfeffingen, mais mourut avant d'avoir pu enlever la place (23 mai 1335).

Au grand tremblement de terre, 18 octobre 1356, le donjon de Pfeffingen s'écroula en partie et un enfant au berceau fut précipité parmi les décombres dans le ravin. L'évêque de Bâle, Jean Senn de Münsingen, ⁽¹⁾ était parrain de cet enfant. Le même évêque avait en 1343, consacré la nouvelle église de Pfeffingen. A la nouvelle du désastre, il quitta en hâte sa résidence de Delémont pour porter secours aux malheureux Bâlois. En passant près de Pfeffingen, il s'informa de ses habitants et apprit que sa filleule avait disparu. C'était une fille de Walraf II, fils du comte de même nom, qui en 1335 avait été assiégé par Jean de Châlon. Jean de Münsingen fit aussitôt faire des recherches et l'on trouva l'enfant entre deux rochers, indemne et pleurant dans son berceau. Cette fille appelée Anna était née du premier mariage du comte Walraf le jeune avec Anna de Fürstenberg. Elle épousa en premières noces le chevalier Martin Malterer, qui succomba à Sempach ; puis, en secondes noces, le comte Eberhard de Nellenburg ; elle eut de son premier mariage quatre filles. Sa sœur Véréna, mariée à Jean Ulrich d'Asuel n'eut qu'un fils. En 1363, Simon de Thierstein est landgrave du Sigsau.

Toute cette parenté, ⁽²⁾ on ne sait au juste pour quel motif, était en 1374, en guerre ouverte avec la ville de Bâle. Martin Malterer et Ulrich d'Asuel prirent naturellement parti pour le comte Walraf de Thierstein contre les Bâlois. Ceux-ci assiégèrent et prirent Blauenstein et incendièrent Blochmont, Pfeffingen et Asuel. L'évêque de Bâle, Jean de Vienne, parvint à réconcilier les parties en renouvelant les droits féodaux des Thierstein et de leurs proches. Cette lignée prit également les armes contre les Confédérés ; Walraf III et ses deux beaux-frères tombèrent à Sempach, parmi les partisans de l'Autriche. D'ailleurs, la maison de Thierstein fut toujours de connivence avec l'Autriche, qui cherchait à isoler Bâle, pour se l'assujettir. Les Bâlois ayant réussi à acheter les seigneuries du Sigsau se ménagèrent ainsi un contact avec les Confédérés et les plans de l'Autriche, qui visaient à réunir, au moyen de Bâle, ses possessions du Sundgau (Haute-Alsace) à celles d'Argovie, furent anéantis. Néanmoins, les Thierstein persistèrent dans leur politique de soumission à l'Autriche et nous voyons en 1400, le

(1) Apparenté aux Thierstein.

(2) En 1367, Walraf de Thierstein a succédé à Simon. Il prête à Jean de Vienne 4050 florins contre une rente de 270 Gulden.

vieux comte Walraf IV se mettre au service du duc Leupold, pour six ans, et lui ouvrir ses castels de Thierstein et de Pffeffingen. Les ducs, il est vrai, étaient soi-disant alliés des Bâlois dès 1393, et le restèrent jusqu'à la St-André 1403 ; mais chaque partie agissait à sa guise et cherchait ses intérêts au détriment de l'autre. Le libre usage des forteresses des Thierstein était naturellement un puissant moyen de consolider la situation de l'Autriche ; le traité était formel à ce sujet. Le comte Walraf IV promettait de mettre au service du duc Leupold, ses biens et sa personne ; il imposait la même obligation à ceux qui, après sa mort, occuperaient ses châteaux. Il mourut le 22 mai 1403 ; ses petits-fils, Bernard et Jean, lui succédèrent.

A l'encontre de leur cousin de la branche cadette, le comte Otto de Thierstein-Farnsburg, qui favorisait la ville, les deux jeunes comtes s'unirent étroitement à la noblesse du Sundgau et par conséquent devinrent les adversaires de Bâle. Cependant ils eurent, à cause de certains fiefs, des querelles avec l'Autriche. Ils commirent aussi un acte de violence qui obligea Bâle à prendre les armes contre eux. Ils avaient assailli sur le territoire de la ville, deux habitants du Sundgau, sujets de l'Autriche, et les avaient emmenés prisonniers à Pffeffingen. Pour châtier cet attentat, Bâle mit sur pied toutes ses forces en cavaliers et fantassins (5 novembre 1406) et les envoya à Pffeffingen avec l'ordre de prendre le château d'assaut. Mais, avant même le commencement du siège, le baron Thuring de Ramstein réussit à concilier les adversaires ; au bout de trois jours, les Bâlois rentraient chez eux. Outre les bourgeois, 564 habitants suivirent la bannière de la ville afin d'obtenir, sans bourse délier, le droit de bourgeoisie. Il leur fut accordé, mais non pas aux contingents de secours venus des seigneuries de Homburg, Liestal et Waldenburg. Le traité de conciliation, daté du 6 novembre 1406, laisse supposer que la cause de ce branle-bas ne fut pas uniquement la violation du territoire bâlois, mais bien plus encore la manie des Thierstein d'entraver les ventes et achats et de vouloir ainsi nuire au commerce et au marché de la ville. Car les comtes, par cet acte, durent d'abord garantir la liberté du commerce et de l'émigration dans la ville, et après seulement respecter l'immunité du territoire. La ville exigea même la délimitation d'une zone neutre en territoire autrichien, sur laquelle il fut défendu aux comtes de passer en armes lorsque l'Autriche n'y aurait pas de troupes de défense en permanence. Par contre, la ville s'entremet avec succès pour liquider un différend entre les comtes et le duché

d'Autriche en 1407. Sur la somme que l'Autriche dut payer aux comtes, ceux-ci devaient éteindre une ancienne dette contractée envers la ville (24 mai 1407).

Cet accord avait mis fin aux hostilités, mais non assuré une paix durable. Un serviteur des comtes avait tenu des discours méprisants sur le compte des troupes bâloises. Le Conseil le fit saisir et on lui arracha les yeux. Les comtes répondirent en refusant de payer leurs créanciers ; ils se saisirent même par une ruse de quelques-uns d'entre eux dont ils exigèrent de fortes rançons et pillèrent d'autres bourgeois. Ensuite ils déclarèrent la guerre à Bâle à cause de la « Dame d'Autriche », avec laquelle la ville était alors en conflit. Ainsi commença une guerre sans faits d'armes importants ; ce fut une suite de pillages, d'incendies, pendant lesquels les châteaux de Binningen, de Bottmingen, de Benken furent délabrés. L'Autriche, par un coup de main, s'empara de Rheinfelden hypothéqué à un bourgeois de Bâle. La ville de Bâle, malgré des discordes intérieures, put s'emparer du fort d'Istein. Le 10 décembre 1409, on conclut un armistice. Les parties se composaient de la ville de Bâle, de la duchesse Catherine de Bourgogne (la Dame d'Autriche), des deux comtes de Thierstein et du parjure Bourquard Münch de Landskron, le vieux, qui avait hypothèque sur Istein, mais qui n'avait pas tenu ses engagements de ne pas ouvrir cette forteresse aux adversaires de Bâle. Après de laborieuses négociations, on fit la paix, le 3 novembre 1410. La forteresse d'Istein échut à Bâle, mais fut rasée ; les griefs principaux devaient être réglés par voie d'arbitrage. Au cas où les Thierstein refuseraient de comparaître devant le tribunal de conciliation, la duchesse Catherine devait leur refuser tout appui, surtout à propos de Pffeffingen. Le différend fut terminé le 23 janvier 1411.

Pendant trois décades, les relations entre Bâle et les Thierstein furent paisibles. Le comte Jean s'était voué au service des armes à l'étranger. En 1408, il était avec le duc de Bourgogne ; il fut fait chevalier à la bataille d'Othey, 23 septembre 1408, pendant la guerre contre la ville de Liège. Plus tard, il devint bailli du duc Frédéric d'Autriche et resta dès lors un fidèle partisan de cette maison. En 1425, il commande les troupes de l'Evêché qui reprennent à Thiébaud VIII de Neuchâtel (en Bourgogne) les places de St-Ursanne, de Roche d'Or, de Pleujouse, de Spiegelberg et d'Héricourt. En 1438, il fonctionne à Bâle en qualité de protecteur du concile.

Son frère aîné Bernard, par contre, devenu par son mariage avec Ida de Toggenbourg le gendre de Frédéric VII (dernier comte)

et seigneur de Wartau, se mit du côté des Confédérés lors des guerres pour la succession du comté. Il confia Pfeffingen aux Bernois. La dissension naquit entre les deux frères, mais elle fut de courte durée. Le comte Bernard mourut à Zurich, le 13 décembre 1437, et Jean resta seul maître de Pfeffingen. Déjà le 31 décembre 1437, il fut mis par le prince-évêque, Frédéric ze Rhein, en possession du fief de Pfeffingen, du titre de comte palatin et de grand échanson, du domaine d'Aesch dont dépendait la collature de l'église de Pfeffingen, des châteaux de Schalburg, d'Engenstein, de Froberg, de Neu-Falkenstein, et d'autres fiefs.

Mais le comte Bernard, après la mort de sa première femme, Henriette de Blankenberg, s'était remarié à Ida de Toggenbourg et devenu veuf de nouveau il avait épousé en troisièmes noces Menta baronne de Rätzüns. Il laissa un fils mineur, Frédéric, et de son second mariage une fille, Suzanne, qui avait épousé le seigneur Frédéric de Limburg. Celle-ci réclama à son oncle, le comte Jean, l'héritage de sa mère et divers autres biens. Jean de Thierstein se montra récalcitrant, refusa de comparaître devant les tribunaux institués. Cela donna lieu à un long procès, au cours duquel des sentences furent rendues à Nüremberg, à Ensisheim, à Bâle ; il ne fut terminé que le 2 juillet 1443, en faveur toutefois de la plaignante.

Sous le règne du comte Jean, les relations entre Bâle et Pfeffingen devinrent de plus en plus difficiles, surtout après que la ville eut renouvelé son alliance avec Soleure et par conséquent fut devenue indirectement l'alliée de Berne. La querelle à propos du Toggenbourg avait dégénéré en une guerre acharnée. Zurich et l'Autriche semblaient avoir perdu la partie ainsi que l'espoir d'un règlement de compte définitif avec les Confédérés.

L'Autriche s'adressa au roi de France, Charles VII. Celui-ci fut tout heureux de débarrasser son royaume des bandes d'Armagnacs devenues sans emploi après la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Parmi ceux qui désiraient l'arrivée des « Ecorcheurs » (Schinder), comme le peuple appelait ces hordes pillardes, figurait aussi le comte Jean de Thierstein. La ville de Bâle l'en accusa formellement et en fournit des preuves irrécusables après que la guerre fut terminée. Il est indubitable qu'il était informé des projets du roi de France et de l'arrivée prochaine des troupes d'Armagnacs. Il invita les maires des villages à se réfugier avec leur avoir au château de Pfeffingen plutôt que dans la ville de Bâle. Les paysans du Laufonais, avertis en outre par les rumeurs qui précé-

daient ces bandes indisciplinées, s'empressèrent d'élever des redoutes sur le col du Blauen et à la Cluse de Pfeffingen. Le comte Jean les en détourna en leur faisant dire que les Armagnacs venaient en amis. C'est ainsi que des gens de Laufon et de Zwingen furent surpris sur le Blauen et en partie égorgés par les « Ecorcheurs », qui établirent leurs quartiers, en grand nombre, dans les villages d'Aesch et de Pfeffingen. Ils se présentèrent aussi devant le château pour acheter des vivres ; ils les payaient comptant ou amenaient des paysans prisonniers qu'ils échangeaient contre une rançon en vin. Le fait est attesté par un chapelain de la cathédrale, Jean Vitztum, qui se trouvait justement au château. Le comte cependant ne laissa aucun des mercenaires entrer dans le donjon, pas même les officiers avec lesquels il s'entretint et auxquels il fit apporter du vin sur le pont-levis de la porte ouest, en les priant de respecter ses moissons et autres récoltes. Comme on le voit, le comte se fiait aussi peu à ses « amis » que ceux-ci à lui. Les Armagnacs partirent dans la direction de Bâle en laissant, comme souvenir de leur passage, le village d'Aesch en flammes.

Après la bataille de St-Jacques sur la Birse, 26 août 1444, plusieurs de ces mercenaires revinrent à Pfeffingen offrir en vente au château des dépouilles enlevées aux malheureux Confédérés. Un témoin assura que Diebold, bâtard du comte Jean, acheta en cette occasion deux cuirasses. Toutefois le comte aurait fini par défendre ce trafic indigne, tout en faisant remettre des vivres aux soudards du dauphin. Celui-ci, sans doute pour récompenser de bons services, prit peu après sous sa protection spéciale le noble comte Jean, seigneur de Pfeffingen (8 septembre 1444).

A Bâle, les intrigues de la noblesse alliée à l'Autriche avaient excité la haine et la colère des bourgeois contre la Haute-Chambre ; la direction des affaires passa des grands nobles aux abbayes ou Corporations qui bientôt cherchèrent à tirer vengeance du comte de Thierstein. Comme celui-ci se trouvait à Ensisheim, les Bâlois, conduits par le bourgmestre Hans Rot, parurent soudain devant Pfeffingen dans l'intention de raser le donjon (20 avril 1445). Ils sommèrent la comtesse Gertrude de Wineck de livrer le château. Celle-ci, bien que sans autres défenseurs que deux fidèles serviteurs, s'y refusa courageusement. A cette nouvelle, le prince-évêque Frédéric ze Rhein et le baron Rodolphe de Ramstein accoururent, l'un du château de Birseck, l'autre de celui de Zwingen, et décidèrent la comtesse éplorée de céder devant la force, moyennant que le château et tout ce qu'il contenait fût épargné.

Sous la protection du baron de Ramstein, elle sortit fièrement de la forteresse avec ses deux fils, Oswald et Wilhelm, et son neveu Frédéric. Comme nous le verrons dans la suite, ces nobles jeunes gens ne devaient pas de sitôt oublier cette humiliation.

Bâle laissa à Pffeffingen une garnison sous les ordres de Dietrich Sürilin et dressa un inventaire de tout ce qui fut trouvé dans le château. Hans Vitztum est de nouveau témoin de cet acte ; il était probablement chapelain de la noble famille. Comme bien on pense, le comte accusa les Bâlois de lui avoir enlevé Pffeffingen par trahison et proposa de porter ses griefs devant les princes électeurs et les délégués des villes impériales qui, réunis à Constance, auraient à décider si la ville avait conquis le château en tout droit et tout honneur (23 août 1445). Mais les Bâlois ne voulurent pas entendre parler de ce jugement arbitral. Comme les sires de Morimont (Mörsberg) soutenaient le comte de Thierstein, Bâle rompit toutes relations avec eux et leur déclara la guerre comme à ses plus mortels ennemis. Entre temps, les troupes de la ville ravageaient le pays circonvoisin et molestaient dans leurs châteaux du Sundgau les nobles qui n'étaient pas de son parti. Elles réussirent à s'emparer de la forteresse de Stein, à Rheinfeld. D'ailleurs, les Confédérés, ennemis du parti autrichien, tenaient pour Bâle. Le lendemain de la prise de Pffeffingen, les Soleurois avaient occupé le château de Thierstein, sur la Lüssel ; la garnison bâloise de Pffeffingen ne fut donc pas inquiétée.

Dietrich Sürilin s'y était installé en bailli plus soucieux de son repos et de son bien-être que de la sécurité de la place. Par avarice, il supprima les chiens de garde, qui mangeaient trop, et diminua le nombre des gardes. Ces détails furent aussitôt connus du comte Jean. Occupé contre les Confédérés, il chargea Pierre de Morimont de tenter un coup de main sur Pffeffingen. Dans la nuit du 17 au 18 février 1446, à 2 heures du matin, le castel retomba au pouvoir de son ancien seigneur. Hans Isselyn put s'échapper pour apporter la fatale nouvelle à Bâle. D'après son récit, 35 hommes de Pierre de Morimont, conduits par un serviteur congédié, avaient pu pénétrer dans l'enceinte sans donner l'éveil et sans être aperçus. Le bailli Sürilin, qui habitait le donjon, ayant vu de la lumière dans la cour, descendit pour en connaître. Il fut aussitôt saisi et ligoté. Revanche bien douce au cœur des Thierstein, le château avait été reconquis sans coup férir. Ce fut une grande humiliation pour les Bâlois, qui essayèrent, mais en vain, de reprendre cette forteresse.

Une de ces tentatives eut lieu déjà le 28 mars 1446. Le récit qui nous en est resté donne d'intéressants détails sur la topographie du castel. La troupe de la ville, comprenant un millier de guerriers, avait d'elle-même décidé de tenter l'assaut ; les chefs s'étaient tenus à l'écart pour ne pas encourir la responsabilité d'un échec. On se partagea en trois détachements pour attaquer à la fois les trois portes. La principale était à l'Ouest ; les deux autres moins importantes étaient, l'une au Nord, l'autre à l'Est. La grande porte, seule accessible aux voitures et aux chevaux, s'ouvrait sur un fossé artificiel au milieu duquel se trouvaient des pilastres supportant le pont. La partie de ce pont joutant la porte pouvait être relevée, c'était le pont-levis ; tandis que la partie plus extérieure reliée au chemin d'accès était fixe. C'est sur ce pont, hors de la porte, que le comte Jean s'était entretenu et avait bu avec les Armagnacs.

Au lieu de s'en tenir à leur premier plan et d'attaquer les trois parties à la fois, ce qui, vu le petit nombre des défenseurs, eût été d'une sage tactique, les Bâlois se ruèrent tous sur la porte principale, qui fut en effet forcée, et ensuite sur les deux portes secondaires. Mais arrivés dans l'enceinte, ils rencontrèrent une quatrième porte qui fermait le donjon proprement dit, ou tour des chevaliers. Celle-ci ne put être prise, on l'avait murée de l'intérieur. On cessa les hostilités moyennant la promesse faite par les assiégés de remettre le château aux mains du prince-évêque de Bâle, de manière que ni la ville, ni l'Autriche ne l'eussent à disposition. Mais Pierre de Mörsberg (Morimont), ou plutôt son lieutenant, Jean de Münstrol, ne tint pas sa promesse et refusa net de céder Pfeffingen à d'autres qu'à l'Autriche. En retour, le duc Albert, dans l'accord de Brissach, 14 mai 1449, prenait l'engagement de satisfaire aux réclamations que les gens de Bâle faisaient valoir contre les nobles qui avaient guerroyé en sa faveur, et surtout contre Jean de Thierstein et ses soutiens, les deux sires de Morimont.

Ce qui est curieux et peint la mentalité de l'époque, c'est que la ville, pour lui permettre de tenir ses engagements, prêtait au duc une somme de 26,000 florins. Celui-ci rendit Pfeffingen au comte Jean, sans exiger de sa part un acte écrit de désistement sur toute autre réclamation. L'oubli de cette formalité amena un procès qui dura bien des années après la conclusion de la paix.

Bâle se voyait ainsi frustrée du château qu'elle avait tant convoité. Elle s'en prit à Dietrich Sürli, l'accusant d'avoir par sa négligence causé la perte de la forteresse. L'accusé, après avoir renoncé

à son droit de bourgeoisie, réclama à la ville des sommes arriérées, des prêts non remboursés et des dédommagements pour les pertes qu'il avait essuyées. Longtemps les deux parties discutèrent sur la composition du tribunal arbitral, qui fut enfin désigné dans les personnes de Hans Rot, Henri Zeigler et Hans Bremenstein (24 sept. 1450). Ces trois juges traînèrent l'affaire en longueur dans l'espoir d'un arrangement à l'amiable. Voyant que cet espoir était vain, ils renvoyèrent les plaignants dos à dos, en déclarant que leurs réclamations respectives n'étaient pas fondées (28 novembre 1450).

Georges, fils de Frédéric de Limbourg et de Suzanne de Thierstein, présenta, lui aussi, des revendications évidemment irrecevables. Comme on l'a vu, Frédéric, frère mineur de Suzanne et neveu du comte Jean, avait dû, avec les fils de ce dernier, quitter le château lorsqu'il fut pris par les Bâlois ; ce jeune comte mourut tôt après et sa sœur l'hérita. Georges de Limbourg, fils de celle-ci et échanson héréditaire de l'empire, porta plainte contre Bâle devant l'empereur Frédéric. Le comte palatin, Frédéric ze Rhein, fut désigné comme juge commissaire pour examiner et trancher l'affaire. Les parties furent citées à comparaître à Heidelberg (1460). Le plaignant alléguait que Bâle avait violemment et injustement enlevé Pffeffingen au comte Frédéric, son oncle par alliance ; celui-ci étant mort et étant, lui Georges, le plus proche héritier, il réclamait ses droits sur le château, puis l'argent, les bijoux, le trousseau et autres meubles qui avaient été enlevés à sa mère et à son oncle. Bâle nia avoir rien pris ni au jeune Frédéric, ni à Suzanne ; mais quant il eut été vrai, celle-ci aurait été depuis longtemps dédommagée, car à maintes reprises la ville l'avait hébergée et elle-même, de son vivant, n'avait jamais présenté aucune réclamation. Quant au jeune Frédéric, comme mineur il vivait avec son tuteur et oncle, le comte Jean, sur la base des biens en commun et il avait été compris dans l'arrangement conclu avec le comte. Le juge n'admit pas ces raisons et l'affaire resta en suspens quelques années (1461). Elle revint devant le prince-évêque en 1466. Le jeune comte Oswald, fils de Jean de Thierstein, avait conseillé à ses cousins, Georges et Wilhelm de Limbourg, de demander un dédommagement à la ville de Bâle ; lui-même, comme successeur dans les droits de son père, avait usé de ce moyen pour obtenir une indemnité en argent. On alla même jusqu'à prétendre que le premier jugement n'avait pas porté sur le fond de l'affaire. Dès lors, l'évêque renvoya les parties devant le premier juge, le comte

palatin Frédéric ze Rhein. De cette instance, l'affaire revint devant l'empereur qui cita la ville à comparaître. Le comte Oswald intervint encore et, fidèle à sa politique opportuniste, proposa un arrangement à l'amiable. Rien n'y fit. L'empereur désigna alors l'évêque comme juge chargé de prononcer le jugement en dernière instance (16 août 1470).

Entre temps, Bâle avait trouvé des témoins en sa faveur. Jean de Wineck affirma par serment qu'après la mort du comte Bernard de Thierstein, sa fille Suzanne était venue à Pfeffingen avant la guerre et la prise du château. Sous les auspices de Rodolphe de Ramstein et de Thomas de Falkenstein, on avait partagé les bijoux et autres meubles entre elle et le comte Jean agissant comme tuteur de son neveu Frédéric ; Madame Suzanne avait pris sa part et donné quittance. Thomas de Falkenstein, qui était venu avec elle au château, confirma ce témoignage. Il n'y eut point de jugement rendu. Le comte Oswald amena les parties à conciliation et décida ses cousins de Limbourg à renoncer à toute autre revendication, moyennant une modique indemnité (28 mars 1471).

Plus tenaces furent encore le comte Jean et son fils Oswald, dans l'action qu'ils intentèrent aux Bâlois. Peu avant sa mort, Jean de Thierstein avait cédé à son fils toutes ses revendications contre Bâle, ainsi que l'entière et libre disposition de Pfeffingen et de ses dépendances, alors que la destination de ces biens, comme nous l'avons vu, était depuis longtemps fixée (1455). Plus encore que son père, le jeune Oswald nourrissait contre la ville une haine farouche. Sans doute le souvenir de son expulsion du château, avec sa mère, 10 ans auparavant, entretenait en lui ce sentiment de rancune. Il commença par se mettre, lui et son jeune frère Wilhelm, ainsi que tous ses biens, sous la protection spéciale de l'empereur Frédéric. Il annonça ses dispositions à la ville de Bâle en lui signifiant qu'elle n'eût plus à l'avenir à s'ingérer en rien dans ses affaires. En réalité, il avait mis cet atout dans son jeu pour chicaner les Bâlois et commencer contre eux un procès à propos des prétendues revendications de son père, une affaire qui était depuis longtemps terminée par le jugement définitif de Brysach. L'affaire passa devant différents tribunaux dont plusieurs furent reconnus incompétents. Le comte Oswald gagna à sa cause le canton de Soleure jaloux des Bâlois et ouvrit à ses nouveaux alliés des bords de l'Aar ses châteaux de Pfeffingen et d'Angenstein ; moyennant quoi, il obtint la combourgeoisie de Soleure et son aide dans ses démêlés avec Bâle (30 nov. 1464).

Le procès fut enfin porté devant l'empereur comme dernière instance ; celui-ci chargea le prince-évêque de prononcer la sentence. Au lieu des 17,000 florins qu'il réclamait, le comte Oswald n'en obtint que 4,100. Il s'engageait en retour, tant en son nom qu'en celui de ses sœurs, à renoncer définitivement à toute autre revendication (9 avril 1465). Son frère, Wilhelm de Thierstein, accepta le jugement ainsi que sa sœur Anne (9 sept. 1465). Deux autres sœurs, religieuses à Gnadental, Grédennelin et Etteni, y souscrivirent aussi le 12 septembre 1465, jour où la ville de Bâle versa la somme de 4100 florins aux mains du comte Oswald.

Celui-ci, pour restaurer le château de Pfeffingen, avait hypothéqué pour 2900 florins le village de Brunstatt ; sans doute il y affecta aussi une partie de l'argent reçu des Bâlois. Il fit creuser le fossé du côté nord et édifier des ponts-levis devant les portes du Nord et de l'Est, ce qui sans doute était fort nécessaire, si l'on en juge par la facilité avec laquelle les Bâlois avaient réussi à pénétrer dans l'enceinte.

Le vindicatif comte Oswald ne voulait pas de paix avec les Bâlois. Peu de jours après l'arrangement que nous avons relaté, il sollicita, sans observer les formes ordinaires, un sauf-conduit (18 avril 1465). Le Conseil de ville, aussi fier que le noble sire, lui fit savoir qu'on lui répondrait lorsqu'il observerait les formalités convenues en pareil cas (24 avril 1465). Oswald de Thierstein entra en fureur ; il se réclama de ses titres de comte d'Empire et de comte palatin du Chapitre de Bâle. Il est probable que dans son ressentiment, il trempa même dans le complot des Soleurois qui méditaient une attaque contre la ville de Bâle (1^{er} janvier 1466) ; sur quoi les Bâlois lui adressèrent une protestation énergique. Celle-ci, comme on peut croire, fut mal reçue. Les comtes Oswald et Wilhelm avaient obtenu de l'empereur Frédéric (5 décembre 1465), pour leur seigneurie de Pfeffingen et autres terres, le droit de péages et d'escorte, soi-disant afin de couvrir les frais des ponts nouvellement construits sur la Birse, de routes et de chemins, qu'ils devaient entretenir. Fort de cette autorisation, le comte Oswald, accompagné des avoyers de Soleure et de leur secrétaire, Jean de Staal, qui semble avoir été l'âme de la politique soleuroise à cette époque, se présenta devant le Conseil de Bâle pour lui soumettre sa lettre impériale de franchises. Le Conseil protesta et déclara en appeler à l'empereur, car, à son avis, les prétentions du comte allaient à l'encontre des franchises de la ville (26 mars 1466). Le comte n'en persista pas moins dans son parti-

pris d'imposer des droits de péages non seulement sur ses terres, mais encore sur celles qui relevaient de Bâle.

Une seconde fois les Bâlois se plaignirent et la lettre de protestation fut affichée et scellée sur la porte même du château de Pfeffingen. Il s'ensuivit des négociations entre le comte, Soleure, les Confédérés, au cours desquelles les Soleurois profitèrent du désarroi pour prendre pied définitivement sur les domaines des Thierstein. Le 26 avril 1466, les deux comtes signèrent l'engagement de céder Pfeffingen et Angenstein à Soleure s'ils mouraient sans descendants mâles et au cas où ces forteresses n'auraient pas été auparavant vendues ou hypothéquées. La ville-canton les occupa même et prétendit les avoir achetés. Les Confédérés réunis à Lucerne déclarèrent ne pouvoir tolérer les péages imposés par les Thierstein. Quant aux châteaux en question, Soleure devait les rendre au comte Oswald. Si celui-ci avait effectivement reçu le paiement de ces castels, il serait sommé de le rendre et, en cas de refus de sa part, les châteaux devaient faire retour au prince-évêque (9 juin 1466).

Mais Soleure ne voulut pas céder. Pour gagner les Confédérés, la république obstinée offrit de les exempter des péages. Le duc Sigismond d'Autriche, qui souffrait aussi de ces péages pour ses possessions d'Alsace, promit aux Bâlois d'intervenir auprès de l'empereur pour faire annuler la lettre de franchise des Thierstein. Il y eut à ce sujet une conférence à Constance (4 juillet 1466) qui n'eut aucun résultat. Il y fut proposé que Bâle rachèterait Angenstein et Thierstein pour 8000 florins. Entre temps, les Soleurois levaient les impôts et exerçaient la justice jusqu'à Reinach ; ils étaient donc de fait les maîtres à Pfeffingen et les chcses en restèrent là.

Le comte Oswald absent était au service du duc de Bourgogne et du roi de Sicile. Même les sujets de Soleure, surtout les gens de Seewen et du Thierstein, avaient à souffrir des péages et se plaignirent au comte Guillaume. Les Confédérés le sommèrent à nouveau d'abolir les péages (27 novembre 1466). Cette démarche étant restée sans effet, les Bâlois se saisirent du préposé aux douanes et brûlèrent sa guérite près du passage d'Angenstein. Les Soleurois en furent fort irrités. L'affaire fut portée à la Diète à Zofingue ; elle se prononça en faveur de Bâle. Les Confédérés exigèrent absolument la suppression des péages. Se voyant appuyés de ce côté, les Bâlois traitèrent avec le comte Oswald et celui-ci s'étant brouillé avec les Soleurois se rapprocha de plus en plus de

ses ennemis de la veille. De plus, il était en guerre avec les Bourguignons dont les Soleurois recherchaient l'alliance ; le fruit de ce marché contre nature eût été la prise d'Angenstein et de Pfeffingen par ces alliés d'un jour, et le comte ne l'ignorait pas. Grâce à la médiation de Hermann d'Eptingen, bailli de Mümpelgart (24 février 1468), il y eut réconciliation complète. Bâle paya aux comtes 1500 florins, moyennant la suppression des péages. Avec l'assentiment de l'évêque suzerain, la ville racheta Pfeffingen avec toutes ses terres, ainsi que le château d'Angenstein dont Sigismond d'Autriche était suzerain pour une partie ; en outre, elle prit en hypothèque le château de Thierstein pour le prix de 10,500 florins rhénans. Jusqu'alors, comme nous l'avons vu, la ville de Soleure avait maintenu ses baillis à Pfeffingen, à Angenstein et à Thierstein ; la rusée république sut se ménager les moyens d'empêcher plus tard l'exécution d'au moins une partie du marché.

Digne représentant de sa race, le comte Oswald donna maints exemples de sa rapacité et de son caractère peu scrupuleux. Il avait pris à son service un certain Frédéric Kilchmann de Bâle, qui avait renoncé à ses droits de bourgeois pour accepter cette place de mercenaire. Au printemps de 1469, ce Kilchmann s'empara, près de Hüningue sur le Rhin, d'un ambassadeur espagnol qui de Bâle se rendait en Angleterre. Il fallut l'intervention de Bâle pour faire relâcher le prisonnier. Le 23 novembre 1473, le comte lui-même se saisit de la personne du custode de la cathédrale, Gaspard ze Rhein, qui revenait d'une conférence chez l'évêque, en compagnie du prévôt du Chapitre, Jean Werner de Flachsland, du chanoine Hartmann de Halwil et du bourgmestre Jean de Bärenfels. Il l'enferma dans le donjon de Pfeffingen et lui extorqua, par manière de rançon, un long délai pour le paiement d'une dette. Deux ans plus tard (12 novembre 1475), il assaillit près de Muttenz des marchands milanais qui voyageaient sous escorte de Bâle et les conduisit dans son castel. Il fallut également l'intervention de la ville pour l'obliger à leur rendre la liberté.

Entre temps, Oswald s'était mis au service de Charles, duc de Bourgogne, et s'efforçait de gagner au parti de son nouveau maître les sujets des terres que Sigismond d'Autriche avait dû hypothéquer. Cependant, prévoyant la chute prochaine de la puissance bourguignonne, et devenu bailli en Alsace, dans le Sundgau et le Brisgau, il ne craignit pas d'agir diamétralement à l'encontre de sa politique précédente. Aux temps des guerres de Bourgogne, il se trouvait dans les rangs des Confédérés, il commandait comme

généralissime les troupes de l'Evêché et s'était couvert de gloire à Morat et à Nancy. Mais déjà pendant la guerre, il fut congédié par le duc Sigismond pour détournements d'argent et il entra au service de René de Lorraine. Celui-ci ne pouvant payer la solde de ses troupes, ses soldats attendaient leur dû avec impatience près de Bâle et menaçaient d'attaquer Pfeffingen. Le comte Oswald envoya prestement une garnison dans son château et offrit Thierstein et Pfeffingen en vente aux Bernois (7 et 12 février 1477). Les villes de Bâle, Strasbourg, Colmar et Schlettstadt avancèrent au duc René 14,000 florins, mais le comte Oswald dut fournir caution et mettre en gage pour cette somme Pfeffingen et Thierstein ; la dette devait être payée à Pâques 1477. Un conflit avec Bâle, à propos de la haute souveraineté que Soleure exerçait sur Büren, motiva un rapprochement du comte avec les Soleurois. Le 27 avril 1478, il mit Pfeffingen, Angenstein et d'autres biens de son frère sous la protection de Soleure qui, non sans malice, s'empressa d'en aviser sa rivale, la ville de Bâle.

Oswald avait épousé en secondes noces Ottilie de Nassau et lui avait assuré en apanage, du consentement de son frère Wilhelm et du prince-évêque de Bâle, Jean VI de Venningen, son château de Pfeffingen. A cette époque, les Soleurois firent au comte un prêt de 3100 florins pour lequel les châteaux furent derechef hypothéqués. L'évêque ne donna son consentement à ce contrat que sur la promesse jurée par le comte de libérer le manoir de Pfeffingen au bout de trois ans. Il n'en fit rien et obtint un nouveau délai d'un an (15 et 21 juin 1482), sans tenir davantage ses engagements. Il donnait pour excuses ses continuelles absences.

En réalité, il avait reconnu que sa situation était intenable et songeait à abandonner les anciennes résidences familiales pour se créer un nouveau manoir. Il avait obtenu la seigneurie de Wagenwald dont faisaient partie les ruines du château de Hohkönigsburg, brûlé pour cause de pillages ; le tout lui fut adjugé par l'empereur sous la suzeraineté de l'Autriche. Il reçut donc ce fief de l'archiduc Sigismond et pour relever ces ruines, il dévalisa les châteaux de l'Evêché : « *Dominus Oswaldus de Tierstein, dit la chronique, evacuavit castra sua in Tierstein et Pfeffingen, vendidit etiam ligna, quae ibidem habuit dessicata... et transtulit omnia bona sua ad alienos, et que non potuit transferre vendidit* ». Comme on peut le penser, Soleure vit avec plaisir la certitude à venir de posséder enfin l'objet de ses convoitises. Lorsque ce canton fut admis dans la Confédération, il eut soin de faire comprendre dans cette admission

les seigneuries et les terres dont il avait le protectorat. Le comte Oswald en fut très flatté.

Il eut aussi des démêlés avec le prince-évêque Gaspard ze Rhein, son suzerain qu'il accusait de refuser sans raison son consentement à la vente faite à la ville de Bâle du comté de Sisgau qu'il avait en fief ; il se plaignait aussi que l'évêque empiétât sur ses chasses. Lui-même, par contre, avait peu de respect pour les droits d'autrui. Il avait fait saisir par son bailli et enfermer à Pfeffingen le bailli épiscopal de Zwingen. La chicane entre le suzerain et son remuant vassal dura fort longtemps, car le comte ne voulait pas se soumettre, pas même à l'arbitrage des Confédérés et de la Diète. Il en était arrivé à se rattacher plus étroitement que jamais à la ville de Soleure et à conclure avec elle une alliance de combourgeoisie perpétuelle. Il s'engageait à soutenir ses nouveaux combourgeois contre tout adversaire, excepté contre les suzerains de ses châteaux de Pfeffingen, d'Angenstein et de Thierstein. Néanmoins, de son plein gré, il ouvrait ces places fortes aux Soleurois et leur accordait un droit de priorité sur le rachat éventuel de ces manoirs.

Par cette convention, le comte Wilhelm était lié aussi bien que son frère Oswald. Celui-ci mourut vers le milieu de l'année 1488. Wilhelm, soutenu toujours par Soleure, continua la chicane contre le prince-évêque et contre Bâle. Ces contestations interminables nous montrent combien les usurpations étaient faciles et fréquentes sous une administration épiscopale débonnaire et trop routinière, et dans un temps où les notions du droit mal définies, les échanges, les emprunts sur hypothèques, des transactions non revêtues des formes officielles embrouillaient les choses comme à plaisir, si bien qu'on en arrivait à une confusion inextricable et à ne plus savoir qui était le maître, du suzerain ou du vassal.

Le comte Wilhelm mourut de la petite vérole à Brunstatt le 16 octobre 1498. Il ne resta pour continuer la lignée que les deux fils du comte Oswald, Henri et Oswald. Henri, l'aîné des jeunes seigneurs de Thierstein épousa Marguerite de Neuchâtel en Bourgogne, fille de Ferdinand de Montaigu et de Madeleine de Vinstingen. Le contrat de mariage, du 27 novembre 1491, assure à la nouvelle comtesse une dotation de 8000 francs dont 4000 sont garantis sur Pfeffingen. Oswald, le cadet, ne se maria que plus tard, le 20 août 1510, avec Elisabeth, comtesse de Löwenstein et baronne de Scharfeneck.

Nous avons vu que leur oncle Wilhelm, après son retour des camps militaires, suivit en tout les conseils de Soleure, ainsi que

l'avait fait leur propre père. Cette sorte de tutelle était parfois gênante. Les Soleurois, il est vrai, soutinrent énergiquement le vieux comte dans ses revendications contre l'Autriche qui lui devait une certaine somme pour soldes arriérées. Lorsque les Thierstein furent enfin payés de leurs services, les créanciers s'abattirent sur eux comme une nuée de vautours et, en tout premier lieu, la République de Soleure ; preuve que l'amitié de cette alliée n'était pas tout à fait désintéressée. Alors que le comte Oswald gisait sur son lit d'agonie, la ville de Soleure lui envoya en députation le bailli de Dorneck, soi-disant pour prendre des nouvelles de sa santé, mais en réalité pour lui rappeler certains engagements concernant la seigneurie de Thierstein.

Il est donc facile de comprendre que la ville de Soleure tentât le possible pour amener les deux jeunes comtes à suivre la politique de leur père et de leur oncle. On les invita à venir renouveler le traité de combourgeoisie ; on les sollicita d'ouvrir leurs châteaux de Thierstein et de Pfeffingen. Les comtes ne se laissèrent pas duper. Thierstein, il est vrai, resta occupé par les Soleurois ; mais Pfeffingen leur fut fermé. Ces deux places étaient de première importance stratégique pour les Soleurois. Pendant les guerres de Souabe, qui en étaient à leur point le plus violent, ils avaient comme tâche de défendre le territoire des Confédérés contre toute attaque venant du Nord-Ouest. Précisément, Thierstein fermait l'entrée de la Lüsselle, et Pfeffingen, le passage par la vallée de la Birse.

N'ayant réussi, ni par la ruse, ni par la politique à se faire ouvrir Pfeffingen, les Soleurois, du consentement des Confédérés, voulurent emporter le castel par la force. Le siège devait commencer le mardi de Pâques, 1^{er} avril 1499. Des troupes de Soleure, de Berne et de Fribourg parurent devant la place qui avait eu le temps de se pourvoir en vivres et en munitions. Bâle, dans les guerres de Souabe, comme dans la guerre contre Mulhouse était restée neutre, car le prince-évêque était prince d'Empire. Bientôt l'armée des Impériaux, forte de 10,000 hommes parut dans la vallée de la Birse et les Confédérés eurent assez à faire de se concerter en vue de la bataille inévitable. Le choc eut lieu, comme on sait, à Dornach, le 22 juillet 1499. Les Impériaux ne purent résister à l'élan furieux des Confédérés ; ceux qui survécurent repassèrent la Birse en complète déroute.

Les Thierstein, comme la plupart des nobles de la contrée, étaient du côté ennemi ; le comte Henri fut même grièvement

blessé dans la mêlée. Le lendemain déjà les chefs des Confédérés envoyaient à Pfeffingen la sommation de se rendre. Mais le bailli, Hans Kämmerlin, soutint hardiment ses maîtres et ne voulut pas céder. Alors les Confédérés cernèrent le château dans l'intention de le prendre d'assaut. Mais la discorde régnait parmi eux ; ils se débandèrent, même les Soleurois abandonnèrent le siège, tous plus empressés de partager les armes prises sur le champ de bataille de Dornach que de les diriger contre l'ennemi commun.

Dans les conditions de paix, Soleure obtint des garanties sur les seigneuries de Thierstein et de Büren avec la promesse qu'elles ne seraient vendues qu'à cette république. Le comte Oswald dut renouer les liens de combourgeoisie avec Soleure. Le 23 février 1500, il s'engagea envers la ville comme bourgeois héréditaire et jura de lui tenir ouverts ses châteaux d'Angenstein, de Thierstein, de Pfeffingen et de Büren, excepté en cas de guerre ou de conflit avec l'Empire, l'Autriche et le prince-évêque de Bâle, ses suzerains légitimes. Par contre, le comte Henri voulut garder sa liberté et, outré de la conduite des Soleurois, entra en pourparlers avec Bâle pour en être reçu bourgeois. Il réclamait protection pour ses gens et ses biens et offrait aux Bâlois de leur ouvrir ses manoirs en cas de guerre. Mais Soleure sut contrecarrer ces plans et ramener à la fois les deux comtes dans son orbite. Le 7 septembre 1502, les deux frères renouvelèrent avec les Soleurois l'alliance de combourgeoisie et leur ouvrirent toutes leurs forteresses. Leurs baillis même durent prêter serment de fidélité entre les mains de Soleure qui obtint un droit de préemption sur tous leurs biens.

En 1504, Conrad Kündig, de Berne, tenta d'assassiner Thomas Schöni, bailli de Pfeffingen, à l'hôtel de la Couronne, à Bâle. Il fut condamné à mort, puis grâcié sur promesse jurée de ne pas recommencer sa tentative. Le baron Laurent Halbisen devint ensuite bailli de Pfeffingen. A sa mort, sa veuve, dame Barbe, fit inventorier ce qui se trouvait au château (25 avril 1508). En 1514, le bailli était Marc Karli ; en 1515, Jérôme Rumwerf.

Le comte Oswald, lorsqu'il épousa la comtesse Elisabeth de Löwenstein, lui assura 5000 florins rhénans garantis sur Pfeffingen. Il mourut déjà en 1513, sans laisser d'héritier direct. Son frère Henri n'avait également pas d'enfants. Alors, devant la perspective de la disparition prochaine de la lignée des Thierstein, commença entre Bâle, Soleure, l'empereur et l'évêque une vraie course au clocher pour capter leur héritage. L'avantage cependant restait à Soleure. En 1512, les Confédérés avaient fait saisir par les Soleurois les

châteaux des Thierstein, parce que le comte Henri avait envoyé des soldats au roi de France. Aussitôt l'astucieuse république prétendit que ces forteresses lui avaient été cédées en propriété personnelle. Cette outrecuidance excita la jalousie des Bâlois qui probablement incitèrent les comtes à solliciter la restitution de leurs biens. Les châteaux étaient toujours occupés par des garnisons au nom des cantons confédérés ; ils ne furent restitués à leurs maîtres légitimes que le 27 juin 1513. Cependant les baillis devaient prêter serment devant les Confédérés et un dédommagement devait être payé aux Soleurois par les Thierstein.

C'était une dure sentence pour les comtes ruinés et qui avaient déjà des dettes antérieures envers Soleure. Cette ville obtint de nouveau les châteaux en garantie. Le dernier accord avec les Soleurois fut conclu par Henri, après la mort de son frère Oswald. Il s'engageait à leur payer 600 florins rhénans en six annuités et en fournissant hypothèque sur Pfeffingen, Angenstein, Thierstein et Lucelle. Au commencement de 1515, le comte était néanmoins en possession de ses châteaux. Les années suivantes, il contracta de nouvelles dettes envers Soleure.

Le 8 avril 1517, il vendit à l'empereur Maximilien pour 12,000 florins la forteresse restaurée de Hohkönigsburg, avec ses canons et son mobilier, en s'en réservant cependant la jouissance sa vie durant. A son retour de la cour impériale, il trouva une sommation lui enjoignant de payer à la ville de Soleure une dette de 1000 florins. Dans sa détresse, il s'adressa à l'évêque qui emprunta à la ville de Bâle pour lui venir en aide. Ce fut pour le prince l'occasion d'entrer en négociations afin de racheter les seigneuries des Thierstein. On conclut un traité le 8 août 1517. Moyennant couvrir les hypothèques qui grevaient ses biens, le comte abandonnait à l'évêque la propriété de ses places fortes et châteaux en se réservant la jouissance sa vie durant. L'acquéreur emprunta dans ce but l'argent aux Bâlois, qui virent non sans plaisir la succession des Thierstein échapper aux Soleurois. Eux-mêmes ne doutaient pas qu'un jour ou l'autre elle leur reviendrait, car l'Evêché était non moins endetté que les comtes.

Le 20 août 1518, l'empereur Maximilien donna son consentement à cet accord, sous la réserve qu'en cas de guerre Pfeffingen resterait neutre. Soleure eut connaissance de cet arrangement le jour même ; elle en fut sans doute peu satisfaite et s'appliqua de son mieux à en empêcher l'exécution. L'évêque ayant hâte d'occuper Pfeffingen, les Bâlois lui prêtèrent 4500 florins contre une rente de

180 florins à valoir sur le château et la seigneurie de Pfeffingen (1519). Cette somme, au lieu d'être prêtée au 5 % selon l'usage, fut consentie au 4 %, et les premiers intérêts ne devaient être payés qu'en 1524. Ces détails prouvent assez combien Bâle tenait à ce que Pfeffingen ne tombât aux mains de sa rivale.

Le comte Henri mourut à Bâle le 30 novembre 1519. Dans son testament, il exprimait sa volonté expresse de s'en tenir au contrat conclu avec l'évêque, auquel il faisait remise de 4000 florins encore dus, moyennant servir à sa veuve une rente viagère annuelle de 100 florins. Celle-ci d'ailleurs était constituée héritière ; à sa mort, les nobles de Eberstorf, qu'il reconnaissait comme issu des Thierstein, devaient l'hériter. Il fit en faveur de ses serviteurs, spécialement des baillifs de Pfeffingen, Asimüs et Hans Höli, des legs consistant en chevaux, armes, argenterie, etc. Les exécuteurs testamentaires étaient l'évêque, Christophe de Utenheim, son coadjuteur, Jacques Zimmermann (doyen de Colmar) et Michel Bütner, majordome de la cour.

Il s'éleva une contestation entre le prince et le Conseil de Bâle à propos du nouveau bailli qu'on devait envoyer à Pfeffingen. Dans la nuit du 15 septembre 1520, deux cents Bâlois occupèrent inopinément le château. Pour ce fait, le coadjuteur Nicolas de Diesbach porta plainte devant la Diète. Sur les instances de Berne, dont le coadjuteur était bourgeois et l'évêque lui-même combourgeois, Pfeffingen fut enfin rendu au prince en 1522. Le manoir devait rester à l'Evêché sans que le prince eût faculté de l'aliéner, ni de le donner en fief, et cela à perpétuité. Le prince-évêque désignait le bailli de son choix, mais celui-ci devait prêter serment devant le Conseil de Bâle aussi bien que devant le prince et, en cas de guerre, ne rien tenter ni contre la ville, ni contre les Confédérés ; les droits de péages ne devaient jamais être imposés. En retour, l'évêque cédait à la ville le village de Riehen et l'autorisait à acquérir le castel de Ramstein, ainsi que le village de Bettingen. Les Bâlois avaient eu comme bailli à Pfeffingen Wolfgang Iselin ; lors de la reddition, l'évêque nomma à sa place le baron Thomas Schaller de Keimen. De leur côté, et au mépris des dernières volontés du comte Henri, les Soleurois s'étaient emparés du comté de Thierstein. Ainsi se trouva liquidée la succession très embrouillée des remuants comtes palatins. Charles-Quint permit à l'évêque Christophe de Utenheim, d'ajouter à ses armes la biche rouge et les couleurs des Thierstein, (24 mars 1521) ; ses successeurs ne firent pas usage de ce noble privilège.

L'Église de Pfeffingen, dont les Thierstein étaient collateurs, possède de cette famille deux calices en vermeil, dont l'un porte sur le pied leur écusson et un ostensor en argent massif d'un beau travail gothique de la fin du xvi^e siècle.

Après l'apaisement des troubles des paysans (1525), la ville de Bâle essaya de réoccuper Pfeffingen. Le coadjuteur, de Diesbach, s'y opposa et à cette fin entra en pourparlers avec les Soleurois qui, eux-mêmes, nourrissaient des vues sur Birseck et Pfeffingen. Lorsque les Bâlois en eurent connaissance, ils firent valoir les droits de la ville comme avouée du Chapitre de la cathédrale, prétention assez déplacée de la part de gens qui adoptaient la Réforme ; ils occupèrent les châteaux de Birseck, Pfeffingen et Zwingen et obligèrent les vassaux à leur prêter serment. Le coadjuteur réclama contre cette usurpation, exigea, mais en vain, l'éloignement des garnisons bâloises et finalement porta plainte devant les Confédérés. La ville traîna l'affaire en longueur espérant obtenir gain de cause, si bien que l'évêque indigné de ce mauvais vouloir, ne voulut pas être enterré à Bâle.

Son successeur, Philippe de Gundelsheim, plus conciliant, termina les affaires provenant des démêlés avec les Thierstein. On régla une vieille hypothèque sur Pfeffingen, puis la vente de Riehen (1528) et la rente viagère à payer à la comtesse, veuve Marguerite de Thierstein. En 1530, le prince paya de nouveau 2000 florins dus sur Pfeffingen, les intérêts arriérés de cette somme et la rente en retard de 10 ans à la comtesse. Bâle obtint encore de la noble dame plusieurs fiefs des Thierstein, entre autres le domaine seigneurial de Sternenbergr (1526). La ville trouvait son profit à soutenir les revendications plus ou moins motivées de cette femme, sachant bien que tout ce qu'on pourrait arracher au prince retournerait un jour à la cité. Celui-ci se plaignit de ce que la comtesse, malgré les arrangements intervenus, prétendait encore être légitime collatrice de l'église de Pfeffingen.

En 1531, Bâle conseilla au bailli de Pfeffingen de garnir le château de gens d'arme, par crainte d'une surprise de la part des Soleurois ; communication de cette démarche fut donnée à l'évêque. En 1533, le bailli Thomas Schaler résigna ses fonctions et Bâle voulut le remplacer par Onofrius Holzack, vu que l'emploi devait revenir à un bourgeois de Bâle. L'évêque répondit qu'il ne reconnaissait pas cette condition et voulut nommer Hans Caromeltis. Enfin ce fut Hans Eglof Offenburg qui obtint cette charge et son frère Sébastien le remplaça pendant que lui-même entrait

au service de l'empereur. En 1546, Thomas Schaler est de nouveau bailli de Pffeffingen.

En 1542, on avait renouvelé l'accord d'après lequel la seigneurie de Pffeffingen ne devait être ni vendue ni donnée en fief. Bâle obtenait sur elle un droit de préemption. Après la mort de l'évêque Philippe, le 13 septembre 1553, les Soleurois s'emparèrent pendant la nuit des villages d'Arlesheim, d'Ettingen et de Therwil ; les Bâlois voulaient en faire autant de Pffeffingen. Enfin en 1585, la Diète termina le conflit pendant entre l'évêque et la ville. La seigneurie resta à l'évêque ; la dette qui la grevait fut reconnue éteinte par les redevances que la ville devait au prince ; le bailli, comme auparavant, devait jurer fidélité aux Bâlois. A Thomas Schaler succéda comme bailli Nicolas Wendelstorf (1553) et à celui-ci Jean Werner de Flachsland (1565).

Le prince-évêque Melchior de Lichtenfels entreprit la restauration du château (1566) et l'élargissement du chemin d'accès. Le bailli de Pffeffingen et celui d'Angenstein, Wendelin Zypper, furent chargés d'adjuger les travaux et de les surveiller. Ces travaux consistaient d'abord à relever les têtes du pont et à restaurer la porte du côté de l'Est réservée aux piétons. Il y avait de ce côté un pont-levis jeté sur le fossé ; une première porte fortifiée qui donnait entrée dans un escalier couvert en voûte par lequel on arrivait à une seconde porte qui s'ouvrait dans l'enceinte. Du côté du Nord, où se trouvaient les caves et des écuries, on pratiqua des fenêtres. L'entrée principale, réservée aux voitures et aux cavaliers, était sise à l'Ouest. Le Chapitre de Bâle, après de vives remontrances faites au prince au sujet de ces dépenses, selon lui exagérées, avança cependant 1000 florins pour payer ces réparations. Elles durèrent de 1566 à 1572 ; entre temps, la porte du Nord fut également restaurée et le toit du donjon refait à neuf. La pierre de taille faisant défaut sur place, on la faisait venir par corvées de Hegenheim. On transforma l'habitation dite d'été, construction assez légère qui se trouvait entre la grande tour ou donjon et les portes Est et Nord. Cette maison avait un escalier en colimaçon dans une tourelle ronde et une autre tourelle carrée. Le fossé et les murs du côté Nord furent remis en état et une grange nouvelle fut construite pour l'usage de la ferme.

Melchior de Lichtenfels manquait souvent d'argent ; la note des avances faites par le bailli s'élevait à 7600 livres 19 batz et 6 deniers. Jacques Christophe de Blarer, pour solder cette dette de son prédécesseur, souscrivit deux reconnaissances en faveur du

bailli, chacune de 2000 livres, qui ne furent remboursées qu'en 1583. Il est étonnant que le prince manquât d'argent et que les baillis fussent obligés de lui en prêter. En parcourant les comptes fournis par ces derniers, on ne peut éloigner la pensée que leur comptabilité, non contrôlée, était établie sans grand scrupule d'exactitude.

Le prince de Blarer séjournait volontiers à Pfeffingen, où son frère Wolfdietrich était bailli ; cette charge fut héréditaire dans la famille des de Blarer jusqu'à la suppression de la seigneurie par la Révolution. D'autres restaurations ou transformations furent encore faites en 1595 ; les gens dépendant de Birseck durent faire des corvées, vu que ceux de Pfeffingen étaient trop pauvres et trop peu nombreux. En 1627, il se présenta un entrepreneur qui offrait de faire sauter le rocher à l'Ouest du château, afin d'aplanir l'arête rocheuse et d'y établir une terrasse. Le prince-évêque, Guillaume Rink de Baldenstein, vu la misère des temps, dut renoncer à ces travaux d'embellissement qui n'ont jamais été exécutés.

Les misères de cette époque étaient causées par la guerre de Trente-Ans. Dans le cours de l'été 1636, les Français manifestèrent l'intention de pénétrer dans la Vallée de Delémont. L'évêque, Jean Henri d'Ostein, craignant que les châteaux de Zwingen, Pfeffingen, Birseck et Angenstein ne fussent occupés par ces troupes, demanda de l'appui à Soleure. La conférence des cantons catholiques conseilla d'y mettre en leur nom une petite garnison. L'année suivante, le duc Bernard de Weimar s'établit à demeure dans l'évêché et, de Delémont, conduisit ses troupes par le territoire de Bâle dans le Fricktal. Le colonel Jean Louis d'Erlach, même avant d'entrer à son service, lui avait conseillé d'occuper l'Evêché et surtout les châteaux de Pfeffingen, de Zwingen et d'Angenstein, qui commandaient les passages du Jura. A la diète de Baden (16 et 18 novembre 1637), le canton de Soleure porta plainte contre l'occupation de l'Evêché et des trois forteresses. On envoya au duc des ambassadeurs pour lui demander d'éloigner ses soldats des frontières des Etats confédérés et de rendre les châteaux à leur légitime maître. L'ambassadeur Méliand assura que les Confédérés ne courraient aucun risque ; le duc n'avait occupé le pays que par nécessité stratégique et pour prévenir l'ennemi qui en aurait fait autant. Quant aux châteaux, ils ne servaient que de postes aux sentinelles et ils seraient rendus dès que le duc serait assuré qu'aucun danger ne le menaçait de ce côté. La réponse du duc n'arriva qu'après la clôture de la Diète. « L'Evêché, disait-elle, faisant

partie de la Ligue catholique, fournissant à celle-ci aide et contributions, avait maintes fois reçu et logé les troupes ennemies. C'était donc par tactique et droit de la guerre qu'il s'en était emparé, mais il n'en voulait nullement aux Confédérés ». Les châteaux restèrent en son pouvoir malgré les réclamations réitérées des Etats helvétiques. Le 13 mai 1639, le duc de Weimar datait de Pffeffingen une lettre expédiée à Berne. Ce ne fut qu'en mars 1640, qu'il manifesta l'intention d'abandonner les forteresses. Les cantons catholiques donnèrent aussitôt avis à l'évêque de les confier chacun à deux gardiens qu'ils paieraient à raison de 8 couronnes de Soleure par mois, moyennant que le prince remboursât en des temps meilleurs les sommes avancées. Néanmoins, le 20 juin 1640 encore, on se plaint que Zwingen et Pffeffingen ne soient pas encore évacués.

Les châteaux furent dévalisés et se trouvaient dans un état lamentable lorsqu'ils furent rendus au légitime souverain. Celui-ci, Béat Albert de Ramstein, fit visiter Pffeffingen par un maître charpentier qui indiqua des restaurations urgentes à faire en plusieurs endroits (1648). Urs Hofmeyer, à qui l'évêque avait permis d'habiter le château après que les baillis se furent installés à Aesch, fait rapport que cette résidence est devenue presque inhabitable par suite des dégradations dues à la soldatesque ; pour se chauffer, elle avait même brûlé des pièces de la charpente et gravement endommagé l'auge du puits (17 juin 1649). Dès lors, il ne fut plus fait de restaurations capables de remettre le château en bon état ; négligé des princes-évêques, il tomba en ruine petit à petit. En 1678, on refit une partie du mur d'enceinte qui s'était écroulé dans le fossé. Les annales indiquent comme dernières restaurations les travaux qui furent confiés en 1728 à Léonard Thüring, charpentier à Ettingen ; ils consistaient à refaire la charpente de l'écurie, le pont de l'entrée ouest, un autre petit pont-levis devant le château à l'Est, le tout estimé à 70 livres, plus une mesure de vin (150 litres) et un sac de blé. La même année, le maçon, Jacques Gschwind de Therwil, restaura les murs de l'écurie ; le fontainier, Jean Jost Häberlin de Therwil, capta une nouvelle source dans la montagne et en amena l'eau au château. Ce travail coûta 225 livres de Porrentruy, plus le logement et le bois nécessaire pour l'entrepreneur et ses gens. Enfin, il y eut une réfection d'une partie des murs, on construisit une buanderie, un colombier et une galerie en bois pour donner accès à la tour dite « des sorcières » qui flanquait la porte de l'Ouest.

Le 15 juillet 1748, le prince Joseph Rink de Baldenstein décida de ne plus faire de réparations aux châteaux de la campagne, vu que la cour ne les habitait pas. A Pfeffingen, il n'y avait que le portier et le garde-chasse ; encore ce dernier dût-il se chercher un logis au village, pour lequel il touchait par an 9 livres 7 batz et 4 deniers.

Ce fut l'arrêt de mort de la fière et vénérable résidence. Depuis longtemps la famille baillivale de Blarer habitait à Aesch le château qu'elle avait construit et qui sert actuellement de maison d'école. Le dernier habitant du castel de Pfeffingen fut un frère ermite nommé François Raval (il était probablement d'Alle), qui lui-même dût l'abandonner, n'y trouvant plus aucun recoin habitable (1750).

En 1751, on enleva les poëles pour les installer ailleurs. En 1755, on vendit quelques mousquets, des fermentes de portes, le plomb et les vitres non cassées des fenêtres. Par un décret de la Chambre épiscopale du 16 septembre 1761, le château devait être vendu comme matériel de démolition. L'intendant de Reinach, François Antoine Götz, fut chargé de cette liquidation. Il réserva d'abord ce qui pouvait servir aux autres résidences de la cour épiscopale, entre autres, 12,000 tuiles et des lattes qui servirent à couvrir la cure de Reinach. Le reste fut vendu le 21 sept. 1761. La charpente de la maison d'été fut adjugée pour 51 livres 10 batz ; la galerie de la tour des « sorcières » avec des montants de portes en chêne, pour 15 livres 5 batz ; la charpente et les boiseries du donjon, pour 160 livres ; des montants de portes et de fenêtres en pierre, pour 13 livres, 6 batz, 8 deniers. Le tout rapporta 419 livres, 8 batz et 8 deniers.

En 1792, le gouvernement français vendit les ruines du château et les terres qui en dépendaient, comme biens de la nation. Depuis, Pfeffingen, le noble castel en ruine et le domaine sont restés propriétés particulières. Au Congrès de Vienne (1815), lors du partage de l'Evêché, les communes de Pfeffingen, Aesch, Ettlingen avec Fürstenstein, Arlesheim, Reinach, Therwil, Oberwil, Allschwil et Schönenbuch, furent attribuées au canton de Bâle, au lieu de laisser l'Evêché tel qu'il était et d'en faire un nouveau canton suisse. Mais voilà, on craignait que le nouveau canton ne fut en majorité catholique ; on préféra faire deux mariages contre nature et séparer les membres d'une famille qui avaient toujours vécu en paix et fait preuve, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, d'une sincère et loyale solidarité.

Au château de Pfeffingen, le temps, sans trêve, a continué l'œuvre de démolition commencée par les hommes. Malgré ces injures,

le castel a conservé un caractère de fierté et de noblesse. A l'aide des annales du manoir, d'anciennes gravures et de ce qui reste de la seigneuriale demeure, on peut en imagination reconstruire la forteresse.

Les parties qui ont le plus souffert sont le mur du Nord de l'enceinte, qui s'est écroulé en partie et dont il ne reste plus que l'angle rejoignant le mur ouest ; les communs qui s'élevaient dans la cour principale ; l'habitation d'été ; la partie nord du donjon qui présente une ouverture béante, laquelle s'agrandit continuellement. Pour sortir plus facilement les matériaux utilisables, les poutres entre autres, on avait élargi la porte du donjon ; cette partie des murs entamée à sa base s'écroula le 25 mars 1867, et l'éboulement continue.

Le seul chemin carrossable conduisait à la porte de l'Ouest ; il franchissait un fossé artificiel sur un pont en partie fixe et en partie mobile, dont les piliers et les têtes sont encore visibles. La porte de ce côté était flanquée d'une tour ronde à deux étages, appelée la tour des « sorcières », qui formait l'angle sud-ouest de l'enceinte. Vers le Nord, s'étendait le mur de fortification ; il avait 3.30 mètres d'épaisseur en certains points ; il suivait le rocher en formant l'angle nord-ouest, continuait d'ici vers la porte susnommée à laquelle il se soudait et conduisait, par un chemin de ronde, à la tourelle en bois du veilleur et à la tour des sorcières. Cette porte donnait accès à une cour plus basse de beaucoup que la grande cour ; elle formait un carré long régulier et, comme elle était en partie couverte par la galerie en bois qui garnissait le mur sud, elle servait de remise aux voitures. A son extrémité est, là où elle joutait le donjon, elle se rattachait par une porte à la cour principale. Le mur d'enceinte au Nord, à part ce qui formait l'angle nord-ouest, n'avait que 1.50 m d'épaisseur, ce qui explique pourquoi il s'est le premier écroulé ; le fossé qui le longeait fut comblé déjà au siècle dernier. A ce mur, à l'intérieur, était adossé l'auge du puits ; il avait aussi sa porte réservée aux piétons ; elle était très étroite, si on en juge par les bases conservées des deux tourelles demi-rondes qui la défendaient. Il y avait dans la cour principale plusieurs constructions, les celliers, remises, buanderie, four ; il n'en reste plus de traces, mais sur les anciennes gravures, on en voit les toits dépassant en hauteur les murs d'enceinte. Au Sud, c'était l'abîme sur toute la longueur de la forteresse ; le mur formé en partie par le donjon lui-même, en partie par le mur de la cour inférieure, longeait le rocher ; la partie fermant la cour

était garnie d'une galerie en bois assez vaste pour y loger la garnison. Nous avons dit que le côté de l'Est avait aussi son fossé artificiel, sa porte flanquée pareillement de deux tourelles, son pont-levis. C'est de ce côté que se trouvait la maison d'été adossée au donjon avec lequel elle communiquait par une porte en meurtrière très étroite qui servait en cas d'alerte.

Le donjon avait un toit d'un seul pan inclinant vers l'abîme ; le mur de ce côté était aussi moins épais, vu qu'il était inaccessible. Les murs en général sont plats et faits de pierres liées avec un excellent mortier ; ceux du grand mur à l'angle nord-ouest et surtout ceux du donjon donnant sur la cour sont en moellons à bosses de 20 à 30 centimètres de saillie, comme on en voit à Neuf-Falkenstein (Balstal) et à la tour Réfousse de Porrentruy. L'assise du donjon est formée par une éminence du rocher dont les murs suivent les contours sans forme régulière ; le rez-de-chaussée, qui servait sans doute de corps de garde, n'a jamais été égalisé, on y voit au milieu le roc à nu et aplani pour y recevoir la colonne ou pilier qui supportait les étages. La façade au Nord a au moins 3 mètres d'épaisseur ; vers le Sud, les murs sont beaucoup moins forts. D'ailleurs, la maçonnerie diminue d'épaisseur à mesure qu'elle s'élève. Il y avait quatre étages vers le Nord, ils sont réduits à trois vers le Sud ; le pourtour du sommet était garni de créneaux. Pour faciliter la défense, il n'y avait du côté de la cour que de petites ouvertures placées sans symétrie et toutes en meurtrières, tandis que du côté opposé, là où un assaut était impossible, il y avait de larges fenêtres, mais encore sans symétrie et sans ligne régulière. Les poutres reposaient sur des corbeaux en pierre encore visibles qui permettent de juger de la disposition et de l'élévation des étages ; l'escalier était adossé au mur à l'intérieur du côté nord et avait son pied tout près de la grande porte d'entrée, celle qui a été démolie.

Adossée au donjon, vers l'Est et le Nord, se trouvait la maison ou résidence d'été, construction légère, remplacée en 1571-1574 par une nouvelle à pignon en escalier dont le dernier étage était même en règle-mur. Il n'en reste que les bases et le mur sud adjacent au donjon. Plus au Nord se trouvaient les caves et les écuries actuellement enfouies sous les décombres et dont il est difficile de reconnaître la disposition exacte.

La longueur totale de la forteresse était d'environ 100 mètres ; la largeur de 45 mètres à peu près.

Le château de Pfeffingen, qui si longtemps avait été l'objet de

convoitises jalouses et opiniâtres de la part des puissants, est actuellement une grande ruine ouverte à tous les vents et à tout venant. Elle n'est plus habitée que par les hiboux et les faucons : *Sic transit gloria mundi !*

Auteurs consultés : *Walther Merz*, « Die Burgen des Sisgau ». —
Quiquerez, « Un manuscrit ». —
Vautrey, « Histoire des Evêques de Bâle ». —
Bernouilli ; *D^r Fritz Baur*, etc.

